

le plus rapidement possible, puis le transport maritime, pour déplacer le matériel lourd et l'appui voulu si l'opération ou la mission particulière risque de se prolonger.

C'est le principe du commandement des forces mobiles qui est établi de façon qu'un seul commandant soit chargé de toute la mission, de l'instruction du groupe, de sa formation dans divers groupes d'éléments. Il lui incombera de lui adjoindre les éléments d'appui qui devront être détachés de temps à autre pour être affectés aux opérations des Nations Unies, de former ce groupe pour qu'il soit prêt à intervenir sans retard, de disposer d'une force qui soit toujours prête à aller n'importe où à quelques heures d'avis, d'une compagnie ayant au moins la possibilité de réagir sur-le-champ, d'un bataillon apte à réagir très rapidement, et enfin d'une brigade transportable par avion et dotée d'une très grande rapidité de réaction.

Tel est le principe dont s'inspire la méthode de mobilisation. C'est aussi pourquoi la force est ainsi équipée parce que si nous devons maintenir une armée d'une ampleur appropriée dans la conjoncture actuelle, nous croyons, à la lumière des leçons antérieures aux deux guerres mondiales, que cette force doit être de dimension modeste. Et si elle vaut d'être maintenue, si elle vaut ses frais d'entretien, alors elle vaut sûrement aussi son équipement. Mais même alors, elle ne vaudra rien à moins que nous ne puissions la transporter où il faut et quand il faut, dans un délai raisonnable.

Ce n'est pas facile. Mon honorable ami avait raison hier soir de dire que nous ne sommes pas encore arrivés là. La réorganisation est encore toute récente, et sa tâche ne fait que commencer. Quand le comité permanent de la défense se réunira, il me fera plaisir d'y amener les officiers responsables des modalités de cette réorganisation qui expliqueront par le détail la formation des unités qui la composent, la rapidité de réaction que nous visons, l'équipement indispensable à son efficacité, toute la notion de mobilité, le fonctionnement de toutes ces forces sous un commandement unique, tout en permettant d'en extraire des éléments ou des unités nécessaires dans certaines circonstances particulières.

Quant à la question de mon honorable ami au sujet de la force tactique aérienne, il s'agit, comme il l'a dit d'ailleurs, d'une adjonction. C'est une autre arme. Une puissance de feu supplémentaire. Une arme plus efficace que les autres parce que ces avions peuvent accomplir ce dont l'artillerie est incapable. C'est pour arrondir notre force militaire et accroître ses moyens de fonctionner dans les diverses conditions prévues. Cela n'augmente pas sa mobilité. L'objet visé—et

c'est tout ce que nous avons l'intention d'exiger—c'est d'assurer que cette arme aérienne possède autant de mobilité, et probablement davantage, que les forces de terre qu'elle appuiera. C'est tout ce qu'il faut pour le concept que nous avons à l'esprit. Nous serons en mesure de déplacer simultanément les éléments de terre et l'appui aérien, de sorte qu'ils seront prêts à entrer en action, soit pour maintenir la paix, soit pour engager un combat limité.

Rien ne garantit à perpétuité que nos forces de défense ne seront jamais tenues de livrer un combat urgent et restreint. Même si c'est une possibilité, si éloignée soit-elle—mon honorable ami se rappellera que la chose s'est produite à maintes reprises au cours du dernier demi-siècle—alors l'objet de cet exercice est de mettre à profit les fautes commises par le passé.

Hier soir, mon honorable ami a fait des remarques au sujet de Hong-Kong, et il a également fait mention de Sam Hughes. Il aurait pu aussi bien soulever la question du fusil Ross, de l'entraînement des militaires au moyen de manches à balai et d'une foule d'autres choses qui nous viennent à l'esprit.

M. Nielsen: Comme les chevaux inscrits sur les feuilles de paye.

L'hon. M. Hellyer: Oui, les chevaux sur les feuilles de paye. C'est juste. Il y a bien des souvenirs que l'on pourrait évoquer, mais il y aurait sûrement des leçons à tirer du passé. Si mes amis d'en face sont d'avis que ces faits sont de mauvais exemples du passé, qu'ils nous le disent.

L'hon. M. Churchill: Répondez-vous à une question, monsieur le ministre?

L'hon. M. Hellyer: Volontiers.

L'hon. M. Churchill: Avez-vous remarqué que j'ai signalé, hier soir, qu'en 1954, ce qui est déjà bien loin, j'avais parlé de la mobilité requise pour une brigade en Europe? L'idée ne vient sûrement pas de vous et, pourtant, vous n'avez pas fait honneur à cet engagement.

L'hon. M. Hellyer: Je veux indiquer nettement que je ne revendique pas le mérite de l'idée.

L'hon. M. Churchill: Je le regrette, je le pensais. Je m'excuse.

L'hon. M. Hellyer: Je ne m'attribue pas l'idée de la mobilité et de la souplesse tactique. Je ne m'attribue même pas l'idée de l'intégration et de l'unification, ni d'autres choses semblables. Certaines de ces idées remontent à 20 ou 30 ans.

L'hon. M. Churchill: Pareille humilité fait plaisir.